



# NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 05-23

Mai 2023

## TABLE DE MATIERES

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
I.1. PAYS AVANCÉS.....	8
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	9
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES .....	11
II. CONJONCTURE NATIONALE .....	15
II.1. SECTEUR RÉEL.....	16
II.1.a. Secteur primaire.....	16
II.1.b. Secteur secondaire .....	18
II.1.c. Secteur tertiaire.....	20
II.1.d. Prix .....	22
II.1.e. Emplois.....	24
II.2. FINANCES PUBLIQUES .....	25
II.2.a. Recettes totales et dons .....	25
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets .....	26
II.2.c. Financement.....	27
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	27
II.3.a. Exportations.....	28
II.3.b. Importations .....	29
II.3.c. Répartition géographique des échanges .....	29
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	31
II.4.a. Situation monétaire .....	31
II.4.b. Marché boursier .....	31

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation mondial de 2010 à 2023 (en %)	7
Graphique 2 : Évolution des taux d'inflation dans les principales économies (en %)	7
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance trimestriel dans les principales économies (en %)	8
Graphique 4 : Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées	8
Graphique 5 : Taux de croissance annuelle des principales économies de la zone euro (en %)	9
Graphique 6 : Taux de croissance annuelle des économies émergentes et en développement (en %)	10
Graphique 7 : Prévisions de croissance des deux principales économies de l'Afrique subsaharienne en 2023 (en %)	11
Graphique 8 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars	12
Graphique 9 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	13
Graphique 10: Évolution des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix	16
Graphique 11 : Production et vente de produits pétroliers	19
Graphique 12 : Evolution de la consommation d'électricité	19
Graphique 13 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	20
Graphique 14 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	22
Graphique 15 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel	22
Graphique 16 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel	23
Graphique 17 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques aux 1 <sup>er</sup> trimestres 2021, 2022 et 2023	25
Graphique 18 : Répartition géographique des exportations aux 1 <sup>er</sup> trimestres 2022 et 2023	30
Graphique 19 : Répartition géographique des importations aux 1 <sup>er</sup> trimestres 2022 et 2023	30
Graphique 20 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	31
Graphique 21 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	31
Graphique 22 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au premier trimestre 2023, en glissement annuel	33

### TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les économies avancées (en %)	7
Tableau 2 : Evolution des principaux produits de base	13
Tableau 3 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	17
Tableau 4 : Structure des exportations en valeur aux 1 <sup>er</sup> trimestres 2022 et 2023	28
Tableau 5 : Structure des importations en valeur aux 1 <sup>er</sup> trimestres 2022 et 2023	29

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BES	Bureau d'Etat des Statistiques de la Chine
BNS	Bureau National de Statistique de la Chine
BRVM 30	Indice regroupant les trente (30) valeurs les plus échangées sur un trimestre
BRVM Composite	Indice regroupant l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM Prestige	Indice regroupant l'ensemble des valeurs inscrites sur le Compartiment Prestige
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
EPN	Etablissement Public National
FAB	Franco à bord
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
MMBTU	Unité de mesure du gaz naturel
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCE	Indice des dépenses de consommation des ménages
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PER	Ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits
PIB	Produit Intérieur Brut
PIM	Programme Indicatif Multi annuel
PND	Plan National de Développement
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
ROSSTAT	L'Institut de statistique russe
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SBJ	Bureau des Statistiques du Japon
SMS	Short Message System
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UBS	Universal basic services
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

## SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

**Au niveau mondial**, l'activité économique est marquée au premier trimestre 2023 par une inflation toujours élevée et la perturbation du secteur bancaire. S'agissant des prix à la consommation, le reflux des prix de l'énergie et des matières premières qui ont connu de fortes hausses suite au déclenchement de la guerre en Ukraine ainsi que les resserrements des politiques monétaires depuis l'année 2022 sont à l'origine d'une détente de l'inflation qui devrait se situer à 7,0% en 2023, après 8,7% en 2022, selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'avril 2023. En dépit de la détente des prix, le niveau de l'inflation resterait élevé car l'inflation sous-jacente, qui exclut l'énergie et les produits alimentaires, continue de s'accélérer dans de nombreux pays.

Par ailleurs, les relèvements des taux d'intérêts, en vue de lutter contre les tensions inflationnistes, ont contribué à fragiliser le secteur bancaire. Les premières conséquences sont visibles à travers la faillite de trois banques aux Etats Unis (Silvergate Bank, Silicon Valley Bank (SVB) et Signature Bank) ainsi que le crash boursier de la banque « Crédit Suisse » qui a entraîné son rachat par UBS, la plus grande banque helvétique.

Dans ce contexte et sous l'hypothèse d'une maîtrise des tensions du secteur financier, le FMI dans les « Perspectives de l'économie mondiale » publiées en avril 2023, prévoit une croissance du Produit Intérieur Brut mondial, de 2,8% en 2023, en repli de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'estimation précédente faite en janvier 2023, après une hausse de 3,4% en 2022.

Sur le **marché des matières premières**, les cours des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire en avril 2023, affichent pour la plupart des tendances à la hausse. En effet les cours du cacao (+4,9%), du café robusta (+8,6%), de l'huile de palme (+3,4%), de l'or (+4,6%), du pétrole brut (+7,1%), du riz (+5,2%) et du blé dur (+2,2%) remontent en variation mensuelle, tandis que ceux du coton (-0,2%), du gaz naturel (-3,2%) et des engrais (-1,3%) se contractent.

Le **marché des changes** est caractérisé en avril 2023, en évolution mensuelle par une appréciation de l'euro face au dollar canadien

(+1,0%), au yen (+2,4%), au yuan renminbi (+2,4%), au rouble (+5,6%), au rand sud-africain (+1,8%) et au dollar US (+2,4%). En revanche, l'euro se déprécie face à la livre sterling (-0,1%).

**L'activité économique nationale** continue de tirer profit de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et de la poursuite des actions du Gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au niveau du PND, le Gouvernement a renforcé ses actions pour (i) booster l'industrialisation à travers notamment, l'accélération de la construction des zones industrielles, et (ii) accélérer la construction et la réhabilitation des infrastructures pour la Coupe d'Afrique des Nations 2023. S'agissant de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement a poursuivi ses efforts à travers la mise en œuvre de la phase 2 du programme social du Gouvernement en vue de la réduction de l'extrême pauvreté et la vulnérabilité, et le maintien de certaines mesures de lutte contre la cherté de la vie.

Dans ce contexte, au 1er trimestre 2023, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité par rapport au 4ème trimestre 2022 et au premier trimestre 2022, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) en baisse de 2,80% et 6,90% respectivement.

**Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2023, comparées à celles de la même période de l'année 2022, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.**

Dans le **secteur primaire**, l'agriculture d'exportation enregistre une évolution mitigée au premier trimestre 2023. Les productions de caoutchouc naturel (+22,2%), de noix de cajou (+4,5%), de banane dessert (+4,4%) et de régime de palme (0,9%) augmentent, grâce à l'amélioration des rendements. En revanche, les productions de cacao fèves (-28,1%), de café (-60,9%) et de coton graine (-52,6%) ressortent en baisse. Les cultures de cacao et de café pâtissent de conditions climatiques défavorables. En outre, la production cacaoyère est impactée par la mise en œuvre des mesures visant la limitation de la production à 2 millions de tonnes, en vue de préserver le couvert

forestier. Quant à la contraction de la production de coton graine, elle est imputable à l'attaque des jassides, des insectes ravageurs nuisibles aux cotonniers.

Au niveau du **secteur secondaire**, l'activité industrielle, en rythme annuel, augmente de 2,6% au mois de février 2023, en ralentissement comparé à la progression de +4,6% enregistrée le mois précédent. Cette décélération est imputable aux « industries manufacturières » (+1,3% contre +8,9% en janvier) et aux « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,9% contre +10,8% en janvier). A l'inverse, l'activité dans les « industries extractives » se redresse et progresse de 4,2% après un repli de 5,9% en janvier.

En moyenne sur les deux premiers mois de l'année en cours, la production industrielle s'accroît de 3,6%, portée par les évolutions positives des productions des « industries manufacturières » (+5,0%), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+9,4%) et des « industries environnementales » (+9,9%). Par contre, l'activité des « industries extractives » fléchit de 1,2%.

Dans le **BTP**, les activités évolueraient favorablement, au regard de la hausse des importations en volume de clinker (+41,8%) et d'autres matériaux de construction (+141,3%) sur les quatre premiers mois de l'année 2023.

Dans le **secteur tertiaire** au mois de mars 2023, toutes les branches d'activités affichent une hausse des activités, excepté le trafic ferroviaire de marchandises qui se contracte de 22,1%. Au total sur le premier trimestre 2023, le secteur tertiaire enregistre une évolution favorable. Dans le commerce de détail, l'indice du Chiffre d'Affaires progresse de 10,8%. Il en est de même dans les télécommunications qui enregistrent un accroissement du trafic voix (+8,0%), du trafic SMS (+4,6%) et du trafic internet (+37,4%). Au niveau des transports, le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (+25,8%), le transport routier (+4,6%) et le trafic global de marchandises dans le maritime (+12,3%) demeurent bien orientés, tandis que le trafic de marchandises par voie ferroviaire (-22,1%) recule sous l'effet de la réduction du trafic entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

**Au niveau des prix, l'inflation** se maintient à des niveaux élevés et poursuit, au mois de mars 2023, l'accélération observée le mois précédent.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) progresse de 5,2% en mars 2023, en glissement annuel, après +4,9% enregistré au mois de février 2023. Cette évolution des prix résulte de l'effet conjugué de l'accélération des prix des produits comestibles (+7,2% après +5,4% en février 2023) et du ralentissement de ceux des produits non comestibles (+4,1% après +4,6% en février 2023). **En moyenne**, au premier trimestre 2023, l'Indice général des prix à la consommation s'accroît de 4,9%, porté par l'augmentation des prix aussi bien, des produits comestibles (+6,2%), que des produits non comestibles (+4,3%).

Quant aux prix dans la **production industrielle**, ils continuent de ralentir et ressortent en progression de 1,4% en glissement annuel, au mois de février 2023 (après +4,5% au mois de janvier 2023). Cette évolution provient de l'effet combiné de la décélération du rythme d'augmentation des prix de production des industries manufacturières (+3,7% contre +5,4% en janvier 2023) et de la contraction de ceux du secteur extractif (-3,5% contre +3,5% en janvier 2023). Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent à leur niveau de février 2022.

En moyenne sur les deux premiers mois de l'année, le prix moyen de production industrielle croît de 2,9%, sous l'effet notamment, de l'augmentation de 4,5% des prix de production manufacturière et d'une légère baisse de ceux des industries extractives (-0,1%).

En ce qui concerne le marché de l'**emploi formel**, le nombre d'emplois nets créés au premier trimestre 2023 s'élève à 19 287 contre 13 874 un an plus tôt, soit une hausse de 39,0%.

Les **finances publiques** sont caractérisées au premier trimestre 2023 par une augmentation de la mobilisation des recettes totales et dons (+68,5 milliards) comparativement à la période correspondante de 2022, sous l'effet d'un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales y compris « recettes affectées et parafiscalité » (+130,5 milliards). De même, l'exécution des dépenses totales et prêts nets ressort en hausse de 518,0 milliards, tirée principalement par les dépenses d'investissement (+140,5 milliards) et les dépenses de personnel (+113,1 milliards). Il en résulte un déficit budgétaire de 626,6 milliards plus prononcé que celui de 177,1

milliards enregistrés au premier trimestre 2022. La levée de 618,7 milliards sur les marchés monétaires et financiers a permis de financer ce déficit et de régler les échéances du capital de la dette publique.

**Le commerce extérieur** hors biens exceptionnels est caractérisé sur les quatre premiers mois de l'année 2023, en glissement annuel, par une amélioration des termes de l'échange de 11,8% sous l'effet d'une hausse des prix à l'exportation (+13,6%) supérieure à celle des prix à l'importation (+1,6%). Les exportations et les importations augmentent respectivement de 20,8% et 12,6%. Il ressort de ces évolutions un excédent du solde commercial de 632,9 milliards de FCFA.

La **situation monétaire**, quant à elle, est caractérisée par la poursuite du relèvement des taux directeurs de la BCEAO afin de ramener l'inflation de la zone UEMOA dans son intervalle cible (1%– 3%). A fin mars 2023 la masse monétaire progresse de 8,8% comparé à fin mars 2022, sous l'effet de l'augmentation des créances sur l'économie (+12,7%) et des créances nettes sur l'Administration Centrale (+24,9%). S'agissant des actifs extérieurs nets, ils se contractent de 23,7% en lien avec le déficit du solde global de la balance des paiements enregistré en 2022.

Sur le **marché boursier** au mois d'avril 2023, les indices de référence se maintiennent en baisse, en rythme mensuel. Ainsi, les indices BRVM Composite et BRVM 30 fléchissent respectivement de 1,3% (après -2,7% en mars 2023) et de 1,1% (après -2,2% le mois précédent). Dans le même sillage, l'indice « BRVM Prestige », qui regroupe les dix valeurs à plus forte capitalisation, se contracte de 1,3% après une baisse de 3,5% enregistrée au mois de mars 2023. En moyenne **sur les quatre premiers mois de l'année 2023**, l'indice BRVM Composite, recule de 6,9% comparativement à la même période de 2022.

**En définitive**, l'économie ivoirienne évolue en début d'année 2023, dans un contexte international marqué par le durcissement continu des conditions de financement et la persistance des tensions inflationnistes.

Toutefois, l'activité économique nationale continue de tirer avantage de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Le financement bancaire reste en hausse, en dépit des relèvements continus des taux directeurs de la BCEAO et la Côte d'Ivoire

enregistre, au premier trimestre 2023, un gain de compétitivité comparé au dernier trimestre 2022 et au premier trimestre 2023.

Ainsi, l'activité économique a été orientée à la hausse au premier trimestre 2023, grâce à la vigueur des secteurs secondaire et tertiaire.

Par contre, dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une évolution mitigée en lien, notamment, avec la contraction des productions cacaoyère et cotonnière.

Par ailleurs, en dépit de la poursuite de la mise en œuvre de la plupart des mesures de lutte contre la cherté de la vie, les tensions persistent sur les prix à la consommation et leur progression est en accélération depuis février 2023. L'inflation reste élevée aussi bien au niveau des produits comestibles que des produits non comestibles.

L'exécution budgétaire est marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales et une progression des dépenses d'investissement.

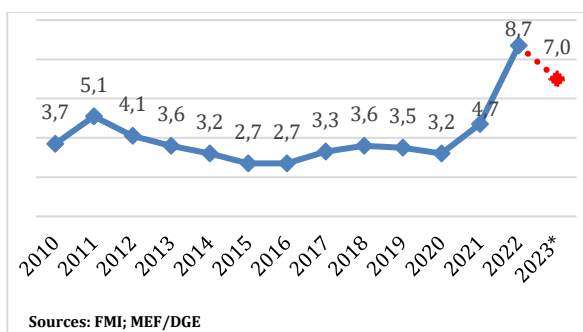
La conclusion, au mois d'avril 2023, d'un Programme Economique et Financier avec le FMI, couvrant la période 2023-2025, devrait permettre de soutenir le cadre macroéconomique et de faciliter le financement du PND 2021-2025 en cours d'exécution. Le taux de croissance du PIB est prévu à 7,2% en 2023, en accélération comparé à la progression de 6,8% enregistrée l'année précédente.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'activité économique mondiale est caractérisée par une inflation toujours élevée et par la perturbation du secteur bancaire.

S'agissant des prix à la consommation, le reflux des prix de l'énergie et des matières premières qui ont connu de fortes hausses suite au déclenchement de la guerre en Ukraine ainsi que les resserrements des politiques monétaires sont à l'origine d'une détente de l'inflation qui devrait descendre à 7,0% en 2023, après 8,7% en 2022, selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'avril 2023.

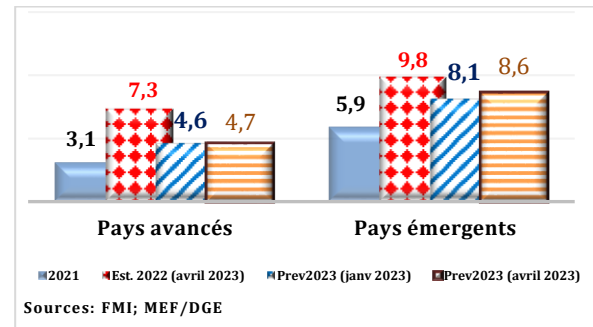
Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation mondial de 2010 à 2023 (en %)



En dépit de la détente des prix, le niveau de l'inflation resterait élevé car l'inflation sous-jacente, qui exclut l'énergie et les produits alimentaires, continue de s'accélérer dans de nombreux pays.

L'inflation est plus prononcée dans les économies émergentes avec le Nigéria (20,1%), la Russie (7,0%), l'Afrique du Sud (5,8%) et le Brésil (5,0%) qui présentent les taux d'inflation les plus élevés.

Graphique 2 : Évolution des taux d'inflation dans les principales économies (en %)



En outre, en vue de lutter contre les tensions inflationnistes, les principales banques centrales ont procédé, depuis l'année 2022, à des hausses successives des taux directeurs qui ont contribué à fragiliser le secteur bancaire. Les premières conséquences sont visibles à travers la faillite de trois banques aux Etats Unis (Silvergate Bank, Silicon Valley Bank (SVB) et Signature Bank) ainsi que le crash boursier de la banque « Crédit Suisse » qui a entraîné son rachat par UBS, la plus grande banque helvétique.

Dans ce contexte, sous l'hypothèse d'une maîtrise des tensions du secteur financier, le FMI, dans les « Perspectives de l'économie mondiale » publiées en avril 2023, prévoit une progression du PIB mondial, de 2,8% en 2023, en repli de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'estimation précédente faite en janvier 2023, après un accroissement de 3,4% en 2022.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les économies avancées (en %)

Pays/groupe de pays	Réal. 2021	Est. 2022 (avril 2023)	Prév. 2023 (janv. 2023)	Prév. 2023 (avril 2023)
Mondiale	6,2	3,4	2,9	2,8
Pays avancés	5,4	2,7	1,2	1,3
Pays émergents et pays en développement	6,7	4,0	4,0	3,9

Source : FMI, PEM janvier et avril 2023

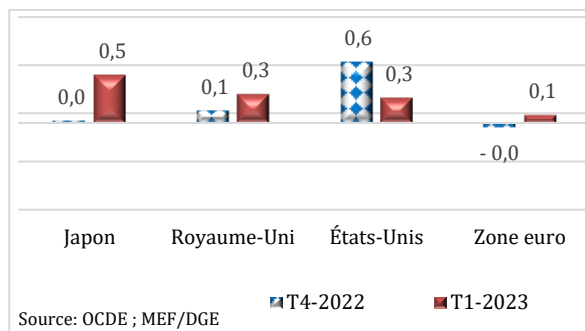


Cependant, au premier trimestre 2023, l'activité progresserait plus fortement que prévu en rapport avec la reprise de l'économie chinoise qui profite de la bonne tenue de la consommation, depuis l'abandon de la politique zéro-Covid.

## I.1. PAYS AVANCÉS

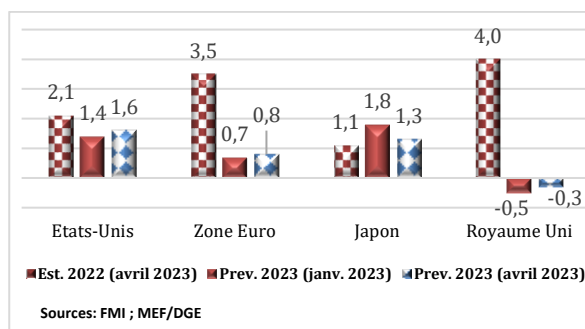
**Au niveau des pays avancés**, la plupart des principales économies ont connu une évolution positive de leur production intérieure au premier trimestre 2023, en rythme trimestriel, selon les estimations de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance trimestriel dans les principales économies (en %)



Ainsi, en avril 2023, le FMI a révisé la prévision de croissance du PIB des pays avancés pour l'année 2023 à la hausse de 0,1 point de pourcentage, comparée au taux projeté en janvier 2023, pour la porter à 1,3%. Cette révision s'explique par une demande globale qui serait plus forte que celle prévue antérieurement.

Graphique 4 : Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées

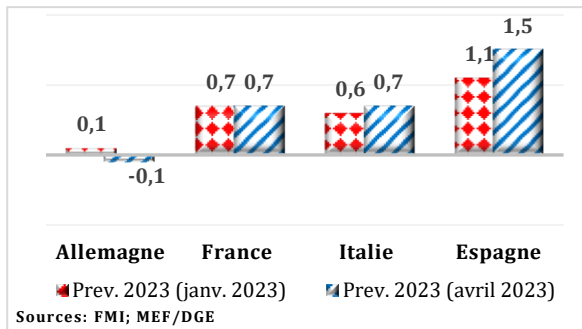


Le **Royaume Uni** devrait terminer l'année en récession, avec une décroissance du PIB de 0,3% qui est cependant moins forte que le repli de 0,5% prévu en janvier 2023. La pénurie de main-d'œuvre causée par le nouveau système d'immigration post-brexit et la forte augmentation des taux d'intérêt par la Banque d'Angleterre en vue de contenir les tensions inflationnistes entraîneraient également des conséquences sur l'économie. Au premier trimestre, l'économie britannique progresse de 0,3% en rythme trimestriel.

**En zone euro**, le PIB s'accroît de 0,1% au premier trimestre 2023, en rythme trimestriel. La progression du PIB de l'année 2023 serait de 0,8% selon les publications du FMI d'avril 2023, à cause de la forte baisse des revenus réels et de la hausse des taux d'intérêt. Toutefois, la prévision de croissance a été revue à la hausse de 0,1 point de pourcentage comparée à celle de janvier 2023, sous l'effet d'une croissance qui s'annonce plus élevée en Espagne et en Italie. La prévision de progression du PIB pour l'année 2023 reste inchangée pour la France à 0,7% tandis que l'économie allemande est attendue en récession (-0,1%).

Selon les données officielles publiées par Eurostat, le marché de l'emploi de la zone euro connaît une amélioration au mois de mars 2023. En effet, le taux de chômage ressort à 6,5%, en deçà des taux de 6,6% et 6,8% enregistrés respectivement en février 2023 et mars 2022. Quant au taux d'inflation annuel, il est estimé à 7,0% en avril 2023, en accélération comparé à son niveau de 6,9% de mars 2023.

Graphique 5 : Taux de croissance annuelle des principales économies de la zone euro (en %)



**Aux États-Unis**, la croissance du PIB est tombée à 0,3% au premier trimestre 2023, selon le département du commerce. Cette réalisation, après la progression de 0,6% enregistrée le trimestre précédent, atteste d'un freinage de l'économie américaine.

Cependant, les perspectives se sont légèrement améliorées grâce notamment à la bonne santé du marché du travail avec un taux de chômage qui s'est situé à 3,4% aux mois de mars et avril 2023 contre 3,5% au mois précédent, selon le département du Travail. Par conséquent, le FMI a révisé la projection de croissance de l'année 2023 à 1,6% contre 1,4% précédemment.

Concernant l'inflation, mesurée par l'indice PCE<sup>1</sup> (Indice des dépenses de consommation des ménages) publiée par le département du Commerce américain, elle ressort à 4,2% au mois d'avril, en décélération par rapport aux niveaux du mois de mars (5,1%) et du mois de février 2023 (5,3%).

La persistance de l'inflation à des niveaux élevés a conduit la Banque centrale américaine à relever, le mercredi 02 mai 2023, son principal taux directeur pour la dixième fois d'affilée depuis mars 2022, de 25 points de pourcentage, en vue de juguler l'inflation malgré le risque de fragilisation accrue du secteur bancaire. Le principal taux directeur de la Fed se situe désormais

dans une fourchette de 5% à 5,25%, au plus haut depuis 2006.

**Au Japon**, l'activité enregistre un rebond au premier trimestre 2023 et progresse de 0,5%, en lien avec l'amélioration de la confiance des entreprises et des ménages. Cependant, les inquiétudes relatives au ralentissement de la croissance mondiale qui pourraient nuire aux exportations, moteur de la croissance du pays, ont pesé dans la révision à la baisse, par le FMI, de la prévision de croissance du PIB sur l'année 2023. Celle-ci se situe désormais à +1,3%, contre +1,8% précédemment.

Au niveau du marché de l'emploi, selon le Bureau des Statistiques du Japon (SBJ), le taux de chômage a connu une augmentation continue au premier trimestre de l'année en cours. Il est ressorti à 2,8% en mars contre 2,6% en février 2023 et 2,4% en janvier 2023.

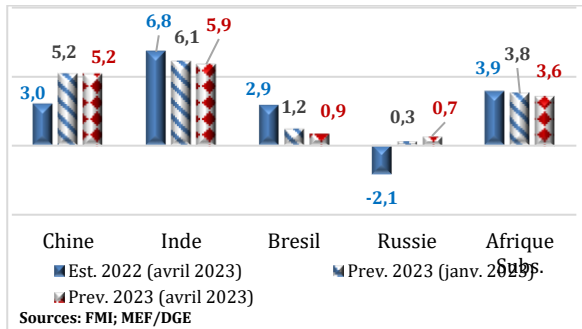
Concernant l'inflation, l'Indice global des Prix à la Consommation nationale a augmenté de 3,3% en mars contre 4,3% en février 2023.

## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **pays émergents et pays en développement**, selon les dernières publications du FMI du mois d'avril 2023, le taux de croissance du PIB devrait se situer à 3,9% en 2023, en repli de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2023. Cette révision à la baisse serait observée en Inde, au Brésil et dans les pays d'Afrique subsaharienne, notamment en Afrique du Sud.

<sup>1</sup> Personal Consumption Expenditures

Graphique 6 : Taux de croissance annuelle des économies émergentes et en développement (en %)



**En Chine**, après une année 2022 marquée par un ralentissement, l'activité devrait se consolider en 2023, soutenue par des mesures de relance budgétaire et monétaire. L'économie chinoise profiterait aussi de la levée en décembre 2022 de la politique de zéro Covid, qui avait été mise en place depuis 2020.

Au premier trimestre, la croissance économique chinoise s'établit à +2,2% en rythme trimestriel, contre +0,6% au dernier trimestre de 2022. L'activité a rapidement rebondi après l'abandon, en décembre dernier, de l'ensemble des restrictions sanitaires (politique zéro Covid).

Le FMI a maintenu à 5,2% sa prévision de croissance pour l'année 2023. Cependant, les perspectives de croissance restent menacées par une éventuelle chute de la demande en biens qui serait due à un accroissement de l'incidence de la Covid-19 et une aggravation des déboires d'Evergrande, un poids lourd du secteur immobilier au bord de la faillite.

Sur le marché du travail, le taux de chômage moyen urbain recensé en Chine s'est établi à 5,5% au premier trimestre de 2023, en recul de 0,1 point de pourcentage par rapport au quatrième trimestre de 2022, selon les données publiées par le Bureau d'Etat des Statistiques (BES).

Concernant l'inflation, les données publiées par le Bureau National de Statistique (BNS), font ressortir une hausse des prix à la

consommation de 0,1% en avril 2023, en rythme annuel, après une hausse de 0,7% en mars 2023.

**En Russie**, la croissance du PIB poursuit son amélioration. Elle est soutenue par les dépenses publiques, surtout militaires, ainsi que par les exportations d'énergie qui bénéficient de circuits alternatifs de commercialisation, malgré les sanctions des pays occidentaux. Le FMI prévoit désormais une croissance de 0,7% pour 2023 en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2023.

Cependant, les perspectives restent menacées par le renforcement des sanctions en lien avec la poursuite de la guerre en Ukraine et le renforcement de l'embargo sur les hydrocarbures russes qui a pris effet en février 2023. En effet, le texte du règlement 833/2014 de l'Union Européenne a été modifié par le Règlement 2023/427 du 25 février 2023 qui adopte de nouvelles mesures restrictives notamment, (i) des restrictions commerciales à l'import et à l'export d'énergie et (ii) des restrictions liées à des ressortissants russes évoluant dans le secteur de l'énergie.

En ce qui concerne les prix, l'inflation a ralenti à 3,51% en mars 2023 contre 10,99% en février.

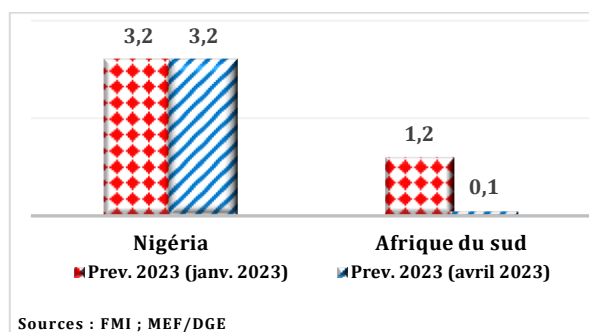
Au **Brésil**, après un repli en fin d'année 2022, l'économie devrait renouer avec la croissance au premier trimestre 2023, tirée par une production agricole exceptionnelle. Cependant, les marchés financiers locaux et le secteur bancaire sont confrontés à une augmentation de l'aversion au risque des investisseurs face aux incertitudes croissantes.

Par conséquent, le FMI, dans sa dernière publication, a réduit de 0,3 point la progression du PIB du Brésil prévue en 2023 pour la porter à 0,9%, nettement en

deçà de l'augmentation de 2,9% enregistrée en 2022.

En **Afrique subsaharienne**, selon la FMI dans sa publication « Perspectives économiques régionales » d'avril 2023, la croissance économique devrait poursuivre son ralentissement observé en 2022 et se situer à 3,6% en 2023, après 3,9% en 2022. Cette réduction du rythme de progression du PIB s'expliquerait principalement par les conséquences du durcissement des conditions de financement au niveau mondial.

Graphique 7 : Prévisions de croissance des deux principales économies de l'Afrique subsaharienne en 2023 (en %)



Le PIB du **Nigeria** devrait croître de 3,2% en 2023, grâce aux mesures prises pour résoudre les problèmes d'insécurité dans le secteur pétrolier. A l'opposé, la croissance de l'**Afrique du Sud**, devrait fortement ralentir pour s'établir à 0,1%, en raison de la multiplication des coupures de courant et de la fragilité de l'environnement extérieur.

Dans la **zone UEMOA**, l'activité économique resterait soutenue. Le PIB augmenterait de 7,2% en 2023 contre +5,8% en 2022, en lien avec l'exécution des programmes publics de développement des États de l'Union et le dynamisme du secteur privé qui impacteraient positivement les services et de l'industrie manufacturière.

Selon les prévisions de la Banque Centrale des Etat de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'activité économique enregistrerait une hausse en glissement annuel de 5,3% au

premier trimestre 2023 et de 5,8% au deuxième trimestre 2023, après +5,4% au dernier trimestre 2022. Cependant, des risques existent, en lien avec une persistance de la hausse des coûts de production et une dégradation de la situation sécuritaire dans certains pays.

En ce qui concerne l'évolution des prix à la consommation au sein de l'UEMOA, en glissement annuel, elle est caractérisée par une poursuite de la décélération. Selon la BCEAO, le taux d'inflation de l'UEMOA se situe à 5,6% en avril après 5,7% le mois précédent et 6,0% en janvier 2023. Le ralentissement devrait se poursuivre les prochains mois, grâce à l'augmentation de l'offre de céréales locales, ainsi qu'à la baisse attendue des prix des produits alimentaires importés. En outre, les récents relèvements des taux directeurs de la Banque Centrale devraient contribuer à la décélération continue de l'inflation.

### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

#### ✓ *Le prix du pétrole repart en hausse*

Le marché des matières premières est marqué au mois d'avril 2023 par un retour à la hausse du cours du pétrole brut et du blé.

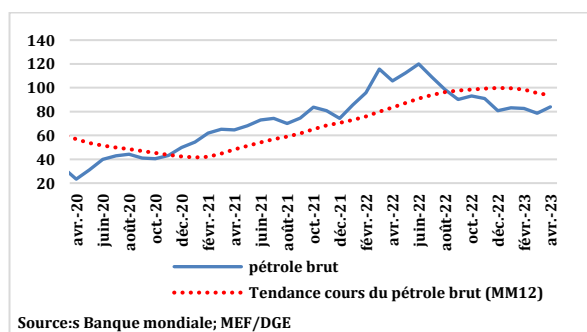
**Au mois d'avril 2023**, les cours des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire affichent majoritairement une hausse en variation mensuelle. Par contre, ils ressortent globalement en baisse, en glissement annuel.

Ainsi, **en évolution mensuelle**, les cours du cacao fèves, du café robusta, de l'huile de palme, du sucre, du riz, du blé dur, de l'or, du caoutchouc et du pétrole brut augmentent

au mois d'avril 2023, tandis que ceux du coton, du gaz naturel et des engrais baissent. Les facteurs à l'origine de ces évolutions sont les suivants :

- Le prix moyen du **pétrole brut** bondit après l'annonce, le 2 avril 2023, de plusieurs pays producteurs membres et non membres de l'Organisation des Producteurs et Exportateurs de Pétrole brut (OPEP) de réduire leur production sur la période allant du mois de mai à la fin d'année 2023. Le prix s'accroît de 7,1% pour s'afficher à 84,11 dollars US le baril en moyenne au mois d'avril 2023 ;

Graphique 8 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars

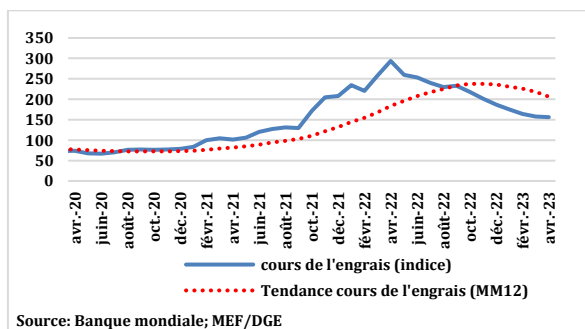


- Le cours du **blé dur** progresse de 2,2% pour s'établir à 378,18 dollars la tonne en avril 2023. Il s'améliore après une baisse de 6,3% enregistrée le mois précédent. Les incertitudes concernant la prorogation de l'initiative céréalière de la mer Noire, qui permet la commercialisation des céréales ukrainiennes, attisent les tensions sur le prix du blé ;
- Le cours du **caoutchouc** se relève de +0,1% en variation mensuelle en avril 2023, après deux mois consécutifs de baisse. Cette légère reprise du cours est impulsée par le début de reconstitution des stocks de cette matière première par les industriels de la filière, au niveau mondial ;

- Le prix du **riz thaïlandais** grimpe à 501 dollars US la tonne, en hausse de 5,3% en un mois après une baisse de 6,3% enregistrée le mois précédent. Cette reprise est attribuable à la vigueur de la demande en provenance d'Indonésie ;
- Le cours du **cacao fèves** poursuit son ascension amorcée en septembre 2022. Il s'établit à 2 883 dollars la tonne en avril 2023, soit un accroissement de 4,9% en variation mensuelle, après avoir progressé respectivement de 1,1% et 3,6% en février et mars 2023. La montée du cours est attribuable d'une part, à la vitalité des activités de broyage de la fève de cacao en Asie et au Brésil et d'autre part, à la contraction de 9,7% de la production cacaoyère prévue pour 2023 en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial ;
- Le cours de **l'huile de palme** progresse de 3,4% en variation mensuelle au mois d'avril 2023, après des hausses respectives de 0,9% et 2,3% en février et janvier 2023. L'huile de palme continue de bénéficier de la restriction des exportations de l'Indonésie, le premier exportateur mondial ;
- Le prix de **l'or**, valeur refuge, s'est négocié en moyenne à 1 999,8 dollars l'once au mois d'avril 2023, en accroissement de 4,6% en variation mensuelle. Les principaux facteurs à l'origine de cette hausse restent la dépréciation du dollar, la persistance des tensions inflationnistes et le risque de récession ;
- Le cours du **coton** enregistre une contraction de 0,2%, poursuivant le reflux observé sur les quatre mois précédents. Il pâtit de la hausse de l'offre mondiale, en lien avec la vigueur de la production en Chine et en Australie ;

- L'indice des prix des **engrais** cède 1,3% en avril 2023, maintenant son rythme baissier observé depuis septembre 2022. Le cours des engrais est affecté par la hausse de l'offre après le redémarrage de certaines unités de production en Europe grâce à la détente sur le prix du gaz ;

Graphique 9 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



- La baisse du cours du **gaz naturel** observée depuis septembre 2022, s'est amoindrie. Le cours affiche 101,2 US dollars MMBTU, baissant de 3,2% en variation mensuelle après les replis respectifs de 12,5% et 19,0% en février et mars 2023.

**Par rapport à leurs niveaux d'avril 2022**, les prix du gaz naturel (-58,4%), de l'huile de palme (-40,3%), du coton (-38,7%), du pétrole brut (-20,5%), des engrais (-46,9%), du blé dur (-23,6%), du caoutchouc (-20,2%) et du maïs (-16,4%) baissent. A l'inverse, ceux du riz thaïlandais (+16,2%), du cacao (+17,4%), de l'or (+3,2%) et du café robusta (+11,3%) augmentent en avril 2023.

**En moyenne, sur les quatre premiers mois de l'année 2023**, les prix moyens du gaz naturel (-47,7%), de l'huile de palme (-38,8%), du coton (-31,2%), du caoutchouc (-21,2%), des engrais (-35,2%), du pétrole brut (-18,4%), du blé dur (-12,8%) et du café robusta (-1,2%) sont tous en dessous de leurs niveaux de la même période de l'année 2022. En revanche, les prix du riz

thaïlandais (+16,3%), du cacao (+9,8%) et de l'or (+1,4%) augmentent.

Tableau 2 : Evolution des principaux produits de base

Matières premières	VARIATIONS		
	Avril 2023 / Mars 2023	Avril 2023 / Avril 2022	Moyenne quatre 1 <sup>er</sup> mois 2023 / Moyenne quatre 1 <sup>er</sup> mois 2022
<b>Produits agricoles</b>			
Cacao fèves	4,9%	17,4%	9,8%
Café Arabica	3,2%	-13,5%	-17,4%
Café Robusta	8,6%	11,3%	-1,2%
Coton	-0,2%	-38,7%	-31,2%
Huile de palme	3,4%	-40,3%	-38,8%
Caoutchouc	0,1%	-20,2%	-21,2%
Maïs	3,1%	-16,4%	-6,3%
Sucre	17,0%	22,1%	11,8%
Riz blanchi, 5%	5,3%	16,2%	16,3%
Blé dur	2,2%	-23,6%	-12,8%
<b>Minerais</b>			
Or	4,6%	3,2%	1,4%
<b>Energie</b>			
Pétrole brut Brent	7,1%	-20,5%	-18,4%
Gaz Naturel Index	-3,2%	-58,4%	-47,7%
<b>Fertilisant</b>			
Engrais	-1,3%	-46,9%	-35,2%

Sources : Banque Mondiale ; MEF/DGE ;

### ✓ **Appréciation de l'euro face aux principales monnaies**

**Sur le marché des changes**, la monnaie européenne se renforce en avril 2023, en variation mensuelle, par rapport à la plupart des principales monnaies. Elle tire profit des divergences des politiques monétaires prises aux Etats-Unis et en zone euro. En effet, alors que la banque centrale américaine pourrait bientôt mettre un terme à son cycle de resserrement monétaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) devrait quant à elle continuer à relever ses taux d'intérêts directeurs. Ainsi, l'euro s'apprécie face au dollar US (+2,4%), au yuan renminbi (+2,4%), au rand sud-africain (+1,8%), au rouble russe (+5,6%) et

au yen (+2,4%). A l'inverse, la monnaie européenne se déprécie face à la livre sterling (-0,1%).

En moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2023 et comparé à la même période de l'année précédente, la monnaie européenne affiche une appréciation face à la livre sterling (+5,5%), au yen japonais (+8,4%), au rand sud-africain (+14,1%) et au yuan renminbi (+4,4%). A l'inverse, elle ressort en dépréciation face au dollar US (-3,0%) et au rouble russe (-10,7%).

## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,*

L'économie nationale continue de tirer profit de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 qui met l'accent sur les six piliers suivants :

- L'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;
- Le développement du capital humain et la promotion de l'emploi ;
- Le développement du secteur privé et de l'investissement ;
- Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
- Le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique ;
- Le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

Par conséquent, les actions du Gouvernement ivoirien en 2023 portent sur (i) le développement d'infrastructures industrielles ; et (ii) l'accélération de la réalisation de projets d'infrastructures routières pour l'amélioration de la fluidité routière.

Aussi, la mise en œuvre en 2023 du Programme Social du Gouvernement 2022-2024 (PS-GOUV 2022-2024), une composante du PND 2021-2025, devrait contribuer à réduire l'extrême pauvreté et la vulnérabilité ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des populations à travers notamment, (i) le renforcement des infrastructures publiques (écoles, hôpitaux...), (ii) l'accélération de l'électrification rurale, (iii) l'installation de

pompes villageoises et de latrines ainsi que (iv) les transferts monétaires aux populations les plus vulnérables.

L'activité économique tire également avantage de l'accélération de la réalisation des infrastructures sportives devant servir pour le bon déroulement de la CAN prévue en janvier 2024.

Par ailleurs, face à la persistance des pressions inflationnistes, le Gouvernement ivoirien maintient certaines mesures de lutte contre la cherté de la vie, adoptées en 2022. Il s'agit, entre autre, du plafonnement des prix de certains produits de grande consommation, du soutien à l'accroissement de la production vivrière ainsi que de l'accélération de la construction de 40 marchés de proximité afin de renforcer la commercialisation des produits vivriers. En outre, afin d'accentuer la surveillance des marchés, le Gouvernement a procédé, le 08 mai 2023, au lancement d'une application mobile de lutte contre la cherté de la vie dénommée « contrôle citoyen » qui permettra aux populations d'alerter les pouvoirs publics sur les cas de prix illicites, les défauts d'affichage des prix et la vente de produits défectueux et périmés.

En ce qui concerne la subvention des prix des produits pétroliers, elle a été en grande partie maintenue sur le premier trimestre mais devrait progressivement être levée dans le courant de l'année. Cette levée aura un effet positif sur la solde budgétaire.

Les actions du Gouvernement bénéficient de l'appui financier des partenaires techniques et financiers. Ainsi, dans le cadre du Programme Indicatif Multi annuel (PIM) 2021-2027, la Côte d'Ivoire a obtenu un



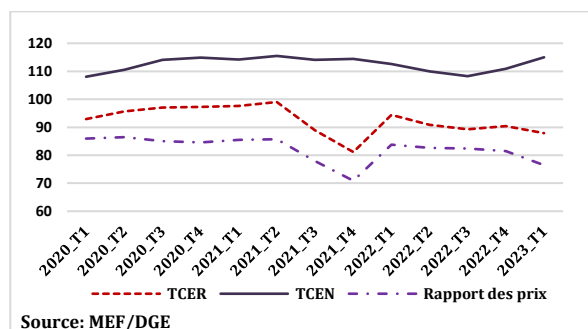
accord de financement de 24,4 milliards de FCFA de l'Union Européenne, en vue de :

- Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Côte d'Ivoire pour un montant de 13,5 milliards de FCFA ;
- Soutenir le développement de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et améliorer l'employabilité des jeunes dans la branche du numérique pour un montant de 8,3 milliards de FCFA ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des organisations de la société civile financé à hauteur de 2,6 milliards de FCFA.

Dans ce contexte, au 1er trimestre 2023, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité par rapport au trimestre précédent, avec un taux de Change Effectif Réel (TCER) qui s'est déprécié de 2,80%. Cette embellie de la compétitivité résulte d'une diminution du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 6,24%, et d'une hausse du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 3,66%.

De même, une amélioration de la compétitivité est enregistrée, comparé au premier trimestre 2022. En effet, le TCER recule de 6,90%, sous l'effet de la hausse du TCEN de 2,08% et du repli du rapport des prix de 8,80%.

Graphique 10: Évolution des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix



En avril 2023, la Côte d'Ivoire et le FMI sont parvenus à un accord pour la mise en place

d'un Programme Economique et Financier sur la période 2023-2025, portant sur un montant de 3,6 milliards de dollars américains, soit environ 2 000 milliards de FCFA. Ce programme vise à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette et à faire progresser le programme de transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Spécifiquement, il s'agit de : (i) augmenter graduellement la pression fiscale et de faire converger le déficit budgétaire vers la norme communautaire de l'UEMOA d'ici 2025, (ii) faire évoluer le paradigme de croissance de la Côte d'Ivoire vers un modèle axé sur la productivité du secteur privé et la diversification verticale, (iii) développer le secteur financier et approfondir l'inclusion financière, (iv) améliorer la résilience au changement climatique, et (ii) lutter contre la pauvreté et stimuler la création d'emplois en faveur des jeunes.

## II.1. SECTEUR RÉEL

L'activité économique est marquée en début d'année 2023 par une accélération de l'inflation et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. Quant au secteur primaire, il enregistre une évolution contrastée des principales productions de l'agriculture industrielle et d'exportation.

### II.1.a. Secteur primaire

Dans le secteur primaire, l'agriculture d'exportation enregistre une évolution mitigée au premier trimestre de 2023. En effet, les productions de caoutchouc naturel (+22,2%), de noix de cajou (+4,5%), de banane dessert (+4,4%) et de régime de palme (+0,9%) augmentent, tandis que celles de cacao fèves (-28,1%), de café (-60,9%) et de coton graine (-52,6%) baissent.

La production de **noix de cajou** continue de tirer profit d'une meilleure productivité, grâce à l'usage de bonnes pratiques agricoles. Au premier trimestre 2023, la production ressort en hausse de 4,5% après un début de campagne timide en raison de l'octroi tardif des autorisations d'achats aux acheteurs agréés. Pour la campagne 2023, le prix bord champ plancher obligatoire du kg de noix brute de cajou bien séchée et bien triée, ne comportant aucune matière étrangère, est fixé à 315 FCFA contre 305 FCFA pour la campagne 2022. Cependant, la filière est confrontée à une contraction de la demande mondiale qui induit un repli du prix d'achat au niveau international. Dans ce contexte, les exportateurs rechignent à acheter la noix de cajou au prix bord champ plancher qu'ils jugent élevé.

Au premier trimestre 2023, le taux de transformation local de la noix de cajou ressort à 26,0% avec 130 790 tonnes transformées contre un taux de transformation de 12,1% et un volume transformé de 58 110 tonnes à la même période de 2022.

La filière **hévée** enregistre un accroissement de la production de 22,2%, en lien avec l'entrée en production de nouvelles plantations et l'intensification des saignées des plantations déjà en exploitation. En vue de booster la transformation locale, les investisseurs de la filière bénéficient de facilités fiscales, notamment des exonérations sur les équipements importés et des crédits d'impôts. La filière envisage la création d'un label pour mieux valoriser le caoutchouc d'origine Côte d'Ivoire et faire face aux exigences de qualité sur le marché international.

Tableau 3 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	3 mois 2022	3 mois 2023	Variation (%)
Cacao fèves	663 770,0	477 340,2	-28,1
Café	78 308,8	30 604,8	-60,9
Noix cajou	482 005,1	503 657,7	4,5
Caoutchouc	325 609,1	397 765,8	22,2
Régime de palme	882 480,1	890 224,5	0,9
Banane dessert	115 184,8	120 240,9	4,4
Coton graine	350 221,1	166 076,0	-52,6

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER

La production de **régime de palme** rebondit de 0,9% après le repli enregistré l'année précédente. Cette reprise est attribuable notamment à la distribution d'engrais aux producteurs dans le cadre du soutien de l'Etat à la filière qui est confrontée à une faible productivité des plantations villageoises. Dans l'ensemble, la filière palmier à huile bénéficie d'actions menées par le Gouvernement pour améliorer la compétitivité. Il s'agit notamment du projet de zonage, de la prise de textes réglementaires pour une meilleure gestion de la filière et de la distribution d'intrants.

La production de **banane dessert** ressort en hausse de 4,4%. La filière bénéficie de l'appui de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA 2. Ainsi, les faïtières de la filière ont prévu : (i) la préparation de sol en vue de la replantation de 100 hectares de banane dessert avec une estimation de production de 6 500 tonnes ainsi que (ii) l'acquisition de cartons, d'engrais, d'équipements agricoles et matériels de transport lourds et légers.

Dans la filière café-cacao, la production de **cacao** fèves se contracte de 28,1%. Cette contreperformance serait en lien d'une part, avec des conditions climatiques

défavorables et d'autre part, avec l'arrêt de la distribution des semences améliorées, en vue de la limitation de la production à 2 millions de tonnes. Pour la campagne intermédiaire qui a débuté en avril 2023, le Gouvernement a maintenu le prix d'achat bord champ de la récolte principale à 900 FCFA/Kg contre 825 FCFA/Kg au cours de la campagne intermédiaire 2021/2022.

La production de **coton graine** chute de 52,6% en raison de la persistance des attaques des jassides, insectes ravageurs nuisibles aux cotonniers. Pour faire face à ces insectes qui ont développé une résistance aux produits phytosanitaires agréés, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a créé une nouvelle formule de produit phytosanitaire dont l'efficacité a été prouvée par des tests. Cette nouvelle formule a été soumise à l'agrément des autorités compétentes, en vue de son utilisation. Pour la campagne 2022-2023, l'Etat ivoirien a octroyé une subvention de plus de 39 milliards FCFA au prix de cession des intrants aux producteurs et une subvention de 29 milliards FCFA aux producteurs pour la prise en charge d'une partie de leur crédit agricole.

### II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire est marqué par un ralentissement, en rythme annuel, de la hausse de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) au mois de février 2023 et une évolution favorable attendue du BTP.

#### ✓ *Ralentissement de l'activité industrielle en rythme annuel*

**Au mois de février 2023**, l'activité industrielle affiche une augmentation de 2,6%, en glissement annuel, en décélération toutefois comparé à la réalisation de janvier 2023 (+4,6%). Ce ralentissement provient

des « industries manufacturières » (+1,3% contre +8,9% en janvier) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,9% contre +10,8% en janvier) dont l'activité reste néanmoins en hausse. A l'inverse, le rythme de progression dans les « industries extractives » connaît un rebond en février 2023, en s'accroissant de 4,2 après un repli de 5,9% en janvier.

La décélération des « industries manufacturières » est due principalement à l'inversion de tendance au niveau des divisions « fabrication de produits alimentaires » (-13,9% contre +0,4% en janvier), « activités de fabrication de textiles » (-33,6% contre +2,7% en janvier), « fabrication de matériaux minéraux » (-6,2% contre +3,3% en janvier), et « autres industries manufacturières » (-5,6% contre +117,0% en janvier). Elle est également imputable au ralentissement de l'activité dans les divisions « fabrication de boissons » (+33,0% contre +45,2% en février) et « fabrication d'ouvrages de métaux » (+2,6% contre +20,4% en janvier). A l'inverse, les activités des divisions « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+63,7% contre +8,3% en janvier), et « fabrication de produits chimiques » (+18,8% contre +11,6% en janvier) se renforcent.

**En moyenne sur les deux premiers mois de l'année 2023**, l'IHPI s'accroît de 3,6% porté par l'augmentation de la production des « industries manufacturières » (+5,0%), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+9,4%) et des « industries environnementales » (+9,9%). Cependant, l'activité des « industries extractives » recule de 1,2%.

Le repli dans les « industries extractives » provient de la baisse de production des divisions « extraction d'hydrocarbures » (-1,3%) et « autres activités extractives » (-22,9%) dont l'impact est atténué par la hausse de la production de la division « extraction de minerais métalliques » (+1,2%).

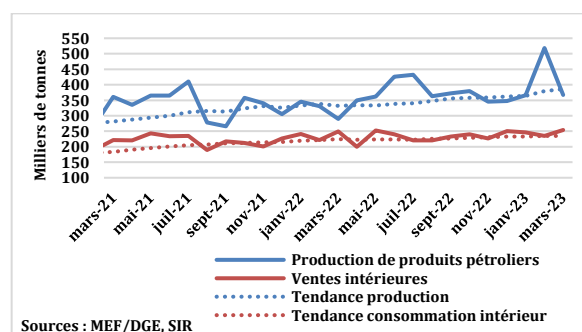
**Au premier trimestre 2023**, dans la division « extraction d'hydrocarbures », la production de pétrole brut recule de 10,0% tandis que celle de gaz naturel s'accroît de 4,8%. Au niveau de la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or (+4,2%), de nickel (+18,1%) et de manganèse (+83,6%) progressent. La production de manganèse profite du regain d'activité de la mine de Bondoukou (+362,4%) et la production d'or bénéficie de l'entrée en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu, depuis janvier 2023. Quant à la bauxite, la production a repris en septembre 2022 après deux ans d'arrêt et se situe à 5 022,2 tonnes au premier trimestre 2023.

Au niveau des « industries manufacturières », la production s'accroît de 5,0%, en lien avec le dynamisme de l'activité dans les divisions « fabrication de boissons » (+39,6%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+34,5%), « travail du caoutchouc et du plastique » (+13,9%) et « autres industries manufacturières » (+54,2%). L'impact de ces augmentations est amoindri par le recul de la production des divisions « fabrication de produits alimentaires » (-7,2%), « activités de fabrication textiles » (-17,9%), et « métallurgie » (-32,2%).

Au premier trimestre 2023, dans la division « raffinage pétroliers et cokéfaction », la production de produits pétroliers augmente

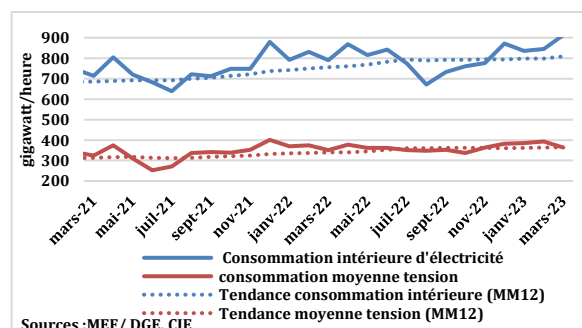
de 29,6%, sous l'effet de la vigueur des exportations (+95,4%) et de la consommation intérieure (+3,5%).

Graphique 11 : Production et vente de produits pétroliers



S'agissant des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production nette d'électricité affiche une hausse de 11,7% au premier trimestre 2023, portée par le dynamisme à la fois des productions de source thermique (+8,7%) et de source hydraulique (+22,3%). La production de source hydraulique bénéficie de bons niveaux des retenues d'eau des barrages hydrauliques.

Graphique 12 : Evolution de la consommation d'électricité



### ✓ Orientation favorable attendue des activités du BTP

Les activités du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) devraient évoluer favorablement sur les quatre premiers mois de l'année au regard de la progression en volume des importations de clinker de 41,8% et des autres matériaux de construction de 141,3%. Le BTP bénéficierait de l'accélération et de la finalisation des chantiers d'infrastructures publiques, entre autres, en vue de l'amélioration de la fluidité

routière et de l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue en janvier 2024. Il s'agit, notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vi) la construction de six échangeurs à Abidjan, (vii) la finalisation de la construction des stades de San Pedro et Korhogo et la réhabilitation des stades d'Ebimpé et du Plateau ainsi que des infrastructures devant accueillir la CAN, (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

### II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est marqué par la bonne tenue du commerce de détail, des activités des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et du secteur des transports en dépit de la contraction des activités dans le ferroviaire.

#### ✓ *Hausse continue des ventes dans le commerce de détail*

Dans le commerce de détail, la tendance à la hausse des ventes se poursuit en dépit d'une légère décélération. En effet, l'Indice du Chiffre d'Affaires croît de 6,9% **au mois de mars 2023** en glissement annuel après +14,1% en janvier et +11,6% en février. Cette bonne tenue résulte des effets conjugués de l'accroissement des ventes de produits pétroliers (+7,0%), des « produits de l'alimentation » (+0,4%) de « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » (+35,9%), de « produits

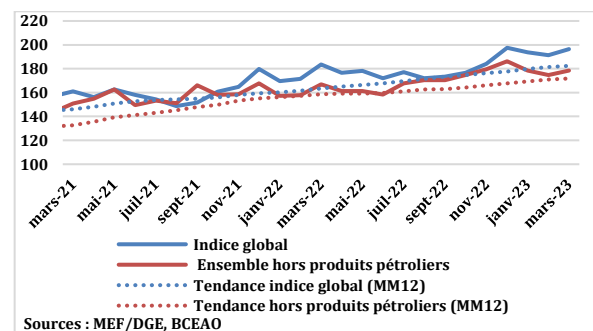
d'équipement du logement » (+0,4%), de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+9,1%) et du repli de celles des « articles d'équipement de la personne » (-1,1%) et des produits divers (-3,6%).

La hausse en valeur des ventes de produits pétroliers est tirée essentiellement par les augmentations respectives de 28,3% et 6,5% des prix à la pompe des carburants super et gasoil ainsi que des quantités vendues.

Dans la branche « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » le chiffre d'affaires est tiré par les ventes de véhicules automobiles neufs (+54,2%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motos neufs » (+23,2%).

La progression des ventes de « produits de l'alimentation » est tirée par les ventes de « produits non transformés de la chasse ou de la sylviculture » (+1,4%) et des « autres produits » (+0,6%).

Graphique 13 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



**Au terme du premier trimestre 2023** et comparativement à la même période de 2022, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail progresse de 10,8%, porté par le dynamisme des ventes dans l'ensemble des branches, notamment les produits pétroliers (+11,4%), les produits de l'alimentation (+4,7%), les « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » (+30,0%) et les produits

« pharmaceutiques et cosmétiques » (+14,5%).

✓ **Évolution globalement favorable du transport**

Le secteur du transport est marqué par l'embellie des transports aérien, maritime et routier. Seul le transport ferroviaire se contracte.

Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers continue de s'accroître à un rythme soutenu en glissement annuel en dépit de la légère décélération observée au mois de mars 2023. Il progresse de 18,2% après 30,8% et 28,6% respectivement en février et janvier 2023.

Cette évolution résulte de l'accroissement du nombre de passagers commerciaux (+15,1% après +29,7% le mois précédent) et du nombre de passagers en transit (+55,1% après +60,1% au mois de février).

L'accroissement du nombre de passagers commerciaux est porté par les trafics avec la CEDEAO (+22,6% après +45,8% en février), le reste de l'Afrique (+42,6% après +69,6% le mois précédent) et l'Europe (+4,6% après +10,9% un mois plus tôt). À contrario, le trafic national enregistre sa troisième contraction de l'année (-30,3%) après celles de février (-19,9%) et de janvier (-19,0%).

**Sur le premier trimestre 2023** et comparativement à la période correspondante de 2022, le nombre de passagers commerciaux est en progression de 25,8%, en hausse de 4,5% par rapport à son niveau atteint en 2019, avant la pandémie de la Covid-19.

Dans le **transport maritime**, le trafic global de marchandises s'accroît de 12,3% en glissement annuel au mois de février après +8,1% le mois précédent. Le trafic maritime bénéficie des investissements réalisés dans les deux ports, notamment du Terminal

Industriel Polyvalent (TIPS) inauguré au mois de septembre 2022 au port de San Pedro et du second terminal à conteneur du port d'Abidjan inauguré le 2 décembre 2022.

Ainsi **au terme du premier trimestre 2023** comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic global de marchandises par voie maritime progresse de 16,8% en lien avec le dynamisme du trafic au port de San Pedro (+16,2%) et au port d'Abidjan (+16,9%).

**Le transport routier**, demeurerait bien orienté au regard de la consommation des carburants gasoil et super qui augmente de 4,6% à mars 2023 en glissement annuel.

Concernant le transport de marchandises par **voie ferroviaire**, il poursuit sa tendance baissière amorcée en 2022 du fait de la situation sécuritaire au Burkina Faso qui entrave le développement de l'activité d'exploitation minière dans le pays. Le trafic global de marchandises recule de 22,1% en glissement annuel au mois de mars 2023, après des replis de 10,0% et 14,0% respectivement aux mois de janvier et février.

**Au terme du premier trimestre 2023** et comparativement à la même période de 2022, le trafic global de marchandises par voie ferroviaire se contracte de 15,6%.

✓ **Orientation favorable des services de télécommunication**

Le secteur des télécommunications est globalement caractérisé par un accroissement du volume d'activité dans l'ensemble des services.

**Au mois de mars 2023**, le trafic voix décélère fortement en glissement annuel. Il progresse de 1,2% après des hausses de 18,5% et 4,5% respectivement aux mois de

janvier et février 2023. Il en est de même pour le trafic SMS qui s'accroît de 2,3% en mars après +6,9% en janvier et +4,5% en février 2023. Quant au trafic internet, il conserve une forte croissance (+38,2%) au mois de mars après des bonds respectifs de 35,8% et 38,3% en janvier et février 2023.

Ainsi, au **premier trimestre 2023**, et comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic voix (+8,0%), le trafic SMS (+4,6%) et le trafic internet (+37,4%) demeurent bien orientés. De même, le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile (+1,2%) et le nombre d'abonnements (+6,9%) continuent de progresser.

### II.1.d. Prix

L'analyse de l'évolution des prix laisse observer un maintien de l'inflation à des niveaux élevés et une poursuite en mars 2023, de l'accélération observée le mois précédent. En revanche, les prix de production croissent modérément sous l'effet combiné de la décélération du rythme d'accroissement des prix de production des industries manufacturières et du fléchissement de ceux du secteur extractif.

#### II.1.d.1. Prix à la consommation

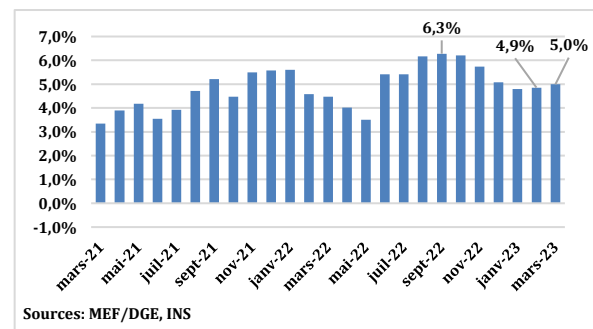
Les **prix à la consommation** sont caractérisés au mois de mars 2023 par le maintien de la pression inflationniste. Cette dynamique de progression est attribuable à la vigueur de la demande intérieure dans un contexte de tensions sécuritaires au Burkina et au Mali qui ont occasionné l'afflux de réfugiés. En outre, la réouverture des frontières terrestres intervenue le 15 février 2023, contribue à accentuer cette tension sur la demande des produits vivriers. Ainsi, pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement poursuit la mise en oeuvre de la plupart des

mesures prises en 2022 dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

#### ✓ **Accélération de l'inflation au mois de mars 2023, en glissement annuel**

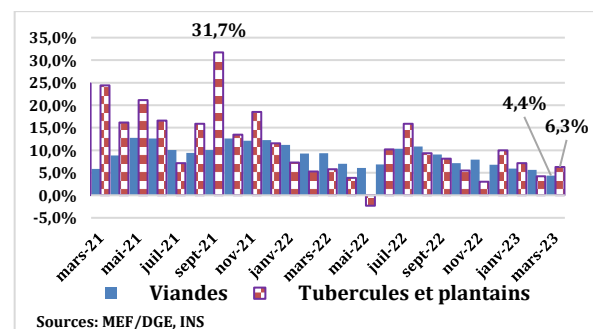
Au mois de mars 2023, en glissement annuel, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) progresse de 5,2%, poursuivant son accélération observée au mois de février 2023. Cette intensification de l'inflation est imputable aux prix des produits comestibles qui affichent une hausse de 7,2% après +5,4% le mois précédent. Par contre, le taux d'accroissement des prix des produits non comestibles qui avait accéléré à 4,6% en février 2023 ralentit à 4,1%.

Graphique 14 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



En terme d'origine, les prix des produits locaux (+5,5%) croissent plus vite que ceux des produits importés (+4,7%).

Graphique 15 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



Au niveau de la composante « produits comestibles », les produits marqués par cette accélération des prix sont, notamment,

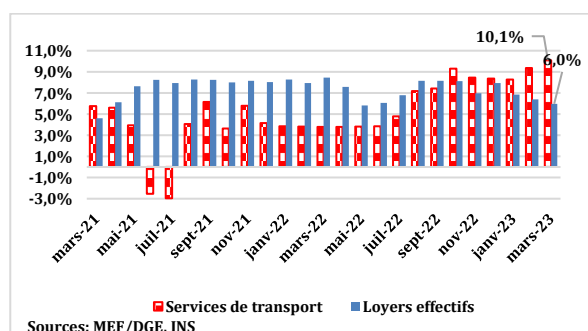
les « céréales non transformées » (+10,5% après +7,5% le mois précédent), les « tubercules et plantains » (+6,3% après +4,2% le mois précédent), les « fruits » (+8,6% après +7,1% le mois précédent). De même, les prix des « légumes frais » qui étaient en reflux depuis le mois de décembre 2022 remontent de 0,1% en mars, en glissement annuel.

En ce qui concerne les hausses des prix des « poissons » (+9,8% après +10,6% le mois précédent), des « produits laitiers » (+9,0% après +10,8% le mois précédent), des « huiles et graisses » (+12,1% après +14,7% le mois précédent), elles connaissent une détente au mois de mars mais restent à des niveaux élevés.

Au niveau de la composante « produits non comestibles », le ralentissement des prix est plus ressenti notamment sur les prix des « loyers effectifs » (+6,0% contre +6,4% au mois de février), des « services de restauration » (+7,3% contre +7,7% au mois de février), des « chaussures » (+2,0% contre +2,6% au mois de février) et des « services ambulatoires » (+5,3% contre +6,1% au mois de février).

En revanche, une accélération est observée au niveau des prix des « services de transport » (+10,1% après +9,4% en février 2023), du « matériel de téléphonie et de télécopie » (+4,3% après -1,9% en février) et des « services récréatifs et culturels » (+3,2% après +2,5% en février).

Graphique 16 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



### ✓ *Accroissement des prix à la consommation en moyenne au 1<sup>er</sup> trimestre 2023*

En moyenne, sur le premier trimestre de l'année, l'Indice général s'accroît de 4,9% en glissement annuel, sous l'effet d'une hausse combinée des prix des produits comestibles de 6,2% et des prix des produits non comestibles de 4,3%.

L'accroissement des prix des produits comestibles est nourri essentiellement par les prix des « huiles et graisses » (+15,8%), des « produits laitiers » (+9,7%), des « céréales non transformées » (+9,2%), des « fruits » (+8,1%), des « poissons » (+7,5%), des « viandes » (+5,3%), ainsi que des « tubercules et plantains » (+5,9%). Par contre, les prix des « légumes frais » se contractent de 5,4%.

S'agissant des prix des produits non comestibles, la hausse des prix provient principalement de ceux des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+14,8%), des « loyers effectifs » (+6,4%) et des « services de restauration » (+7,5%).

### II.1.d.2. Prix dans la production industrielle

Au mois de février 2023, les prix dans la production industrielle poursuivent leur ralentissement amorcé au mois de juillet 2022, en glissement annuel. Ainsi, l'Indice des Prix dans la Production industrielle (IPPI) affiche une progression de 1,4% après +4,5% en janvier 2023 et le pic de 14,2% atteint en juin 2022. Cette évolution modérée des prix de la production dans l'industrie est le résultat de la décélération du rythme de croissance des prix de production des industries manufacturières (+3,7% contre +5,4% en janvier 2023) et de l'inflexion de ceux du secteur extractif (-3,5% contre +3,5% en janvier 2023). Dans



les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent stables.

Au niveau des « industries manufacturières », la détente des prix à la production est observée notamment au niveau des « industries agroalimentaires » (-0,6% après +2,7% en janvier 2023), des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (-2,6% après +0,1% en janvier 2023), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+21,5% après +27,0% en janvier 2023) et des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (-1,8% après -1,3% en janvier 2023). En revanche, les « industries textiles et d'habillement » (+2,6% après +1,8% le mois précédent), les « industries du bois » (+35,4% après +25,1% le mois précédent), les « industries de matériaux minéraux » (+9,6% après +8,8% le mois précédent), les « industries métalliques » (+2,3% après +1,7% le mois précédent), ainsi que les « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+2,9% après +0,7% le mois précédent) affichent une augmentation des prix de production.

Au terme des deux premiers mois de l'année, les prix moyens de production industrielle croissent de 2,9% sous l'effet de l'augmentation de 4,5% des prix de production manufacturière et d'une baisse de 0,1% de ceux des industries extractives. Par contre, les prix des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales » se maintiennent à leur niveau de 2022.

### II.1.e. Emplois

Le secteur de l'emploi formel enregistre une création nette de 18 437 **emplois au mois de mars 2023** contre 5 269 un an plus tôt. Ces créations sont portées par le secteur privé qui enregistre 70,3% des emplois nets créés.

**Au terme du premier trimestre 2023**, le nombre d'emplois nets créés se chiffre à 19 287, en progression de 39,0% par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cette évolution provient de la création d'emplois à la fois dans le privé (+43,8%) et le public (+28,9%).

Dans le privé, l'augmentation des créations nettes d'emploi, résulte d'une hausse des nouvelles immatriculations (+14 921) et réembauches (+17 475) plus élevée que celles des cessations d'activités (+25 929). Les nouvelles immatriculations concernent principalement le commerce (33,0%), l'industrie manufacturière (14,5%) et le BTP (13,7%).

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistrés au premier trimestre 2023 s'élève à 4 067 contre 9 569 à la période correspondante de l'année 2022. Ces affectations ont concerné principalement les ministères en charge de la santé (28,6%) et de la formation (21,3%).

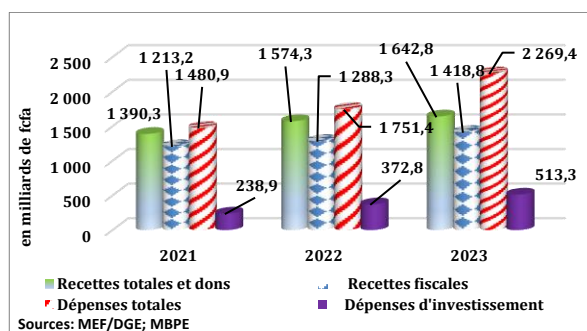
## II.2. FINANCES PUBLIQUES

Au terme du premier trimestre 2023, la situation des finances publiques est caractérisée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes totales et dons ainsi que des dépenses totales et prêts nets par rapport à la même période de l'année 2022.

### II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons sont ressorties à 1 642,8 milliards contre 1 574,3 milliards à fin mars 2022, en accroissement de 68,5 milliards, attribuable principalement au bon recouvrement des recettes fiscales (+130,5 milliards), en dépit d'un recul de la mobilisation des dons (-78,7 milliards).

Graphique 17 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques aux 1<sup>er</sup> trimestres 2021, 2022 et 2023



#### □ Amélioration du recouvrement des recettes fiscales

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) se situent à 1 418,8 milliards contre 1 288,3 milliards un an plus tôt, soit un écart positif de 130,5 milliards (+4,3%).

En ce qui concerne les recettes fiscales hors recettes affectées, elles se situent à 1 351,0 milliards et enregistrent une plus-value de 20,9 milliards par rapport à l'objectif.

Par nature d'impôts, les éléments explicatifs des réalisations sont présentés ci-dessous.

### Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 730,9 milliards, en hausse de 72,6 milliards par rapport à la réalisation de 658,3 milliards au premier trimestre 2022.

Comparé à l'objectif de 716,0 milliards, elles affichent une plus-value de 15,0 milliards, sous l'effet des bonnes performances enregistrées dans le recouvrement des impôts ci-après :

– **Les impôts sur les bénéficiaires** ont atteint 93,4 milliards contre un objectif de 72,7 milliards, soit une plus-value de 20,9 milliards. Le bon niveau de recouvrement de ces impôts est attribuable à la composante BIC hors pétrole en hausse de 21,9 milliards en lien avec le paiement de certaines contribuables avant l'échéance du mois d'avril ;

– **Les impôts sur les revenus et salaires** ont été collectés à hauteur de 203,4 milliards, avec un écart positif de 5,5 milliards par rapport aux objectifs. Cette bonne performance est liée à un niveau de régularisation du privé important et à un meilleur suivi de l'état 301 ;

– **La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en régime intérieur** a été collectée à hauteur de 170,1 milliards contre une prévision de 164,7 milliards, soit une plus-value de 5,4 milliards due à une augmentation du nombre de déclarant de TVA (7 618 en mars 2023, contre 4 457 en mars 2022) consécutivement à une amélioration du processus de collecte de la TVA, notamment l'instauration en 2023 de la déclaration mensuelle de TVA pour les contribuables du RSI. Par rapport à mars 2022, la TVA est en hausse de 16,2 milliards ;

–**La taxe ad valorem** est en accroissement de 4,6 milliards par rapport aux objectifs et s'établit à 15,0 milliards, en lien avec une progression du prix de l'or.

A l'inverse, certains impôts enregistrent une contreperformance par rapport aux objectifs notamment les **droits d'enregistrement et de timbre** (-5,7 milliards), les **taxes sur les communications** (-4,5 milliards), l'**IRCM** (-2,8 milliards).

### Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières sont ressorties à 620,1 milliards au premier trimestre 2023, en hausse de 47,7 milliards en glissement annuel et de 6 milliards par rapport aux objectifs. Cette réalisation est due aux performances enregistrées au niveau des droits et taxes à l'exportation.

Les **droits et taxes à l'exportation** se situent à 170,8 milliards contre une prévision de 163,0 milliards, soit une plus-value de 7,8 milliards. Cette performance découle principalement du niveau excédentaire des exportations en volume de cacao (275,8 milliers de tonnes pour un objectif de 107,7 milliers de tonnes) et de noix de cajou (179,1 milliers de tonnes pour un objectif de 147,7 milliers de tonnes).

Les **droits et taxes à l'importation** enregistrent une moins-value de 1,8 milliards. La moins-value de 5,07 milliards enregistrée sur les produits pétroliers s'explique par une taxation moindre que prévue sur le super carburant (95,85 FCFA/litre pour un objectif de 106,40 FCFA/litre, soit un déficit de FCFA/litre) et une consommation en volume inférieurs aux objectifs sur le gasoil (une réalisation de 381,2 millions de litres pour un objectif de 383,2 millions de litres) et le super carburant (une réalisation de 353,7 millions

de litres pour un objectif de 374,8 millions de litres).

### □ **Hausse des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales se situent à 211,2 milliards, en hausse de 16,7 milliards par rapport à fin mars 2022 du fait d'une augmentation du niveau des cotisations sociales (+15,8 milliards).

### □ **Faible mobilisation des dons**

Le niveau des dons mobilisés se situe à 12,8 milliards, en régression de 78,7 milliards comparé au premier trimestre 2022 qui avait bénéficié de 87,6 milliards au titre du CDD.

## II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin mars 2023, les dépenses totales et prêts nets ressortent à 2 269,4 milliards contre 1 751,4 milliards à la même période en 2022, soit une hausse de 518,0 milliards (+29,6%).

### □ **Augmentation du niveau des dépenses**

L'accroissement des dépenses est essentiellement dû aux dépenses d'investissement (+140,5 milliards), aux subventions et autres transferts (+72,4 milliards) ainsi qu'aux intérêts dus sur la dette publique (+75,0 milliards).

Dans le détail, les évolutions des différents postes de dépenses en glissement annuel se présentent comme suit :

–**Les dépenses d'investissement**, sont effectuées à hauteur de 513,3 milliards, contre 372,8 milliards un an plus tôt, soit une évolution de 37,7%, en rapport, spécialement, avec l'accélération des travaux des infrastructures sportives pour la CAN 2023, de la mobilité du transport ainsi que le Projet « files

sociaux productifs ». Ils se composent de 199,6 milliards de financement du trésor (soit 38,9%) et de 313,7 milliards de financement extérieur soit 61.9% ;

– **Les dépenses de personnel**, à hauteur de 580,0 milliards à fin mars 2023, sont ressorties en hausse de 113,1 (+24,2%) milliards comparées à fin mars 2022, en raison de l’augmentation des salaires intervenue en juin 2022 et des recrutements dans l’administration publique dans le cadre du PS-Gouv ;

– **Les Subventions et autres transferts** se sont affichés à 211,9 milliards, en progression de 72,4% comparé à mars 2022. Ils comprennent principalement, les subventions aux écoles privées (84,1 milliards), les subventions aux Établissements Publics Nationaux (EPN) (21,9 milliards) et en transferts aux collectivités (7,1 milliards) ;

– **Les intérêts de la dette** se sont élevés à 355,8 milliards (dont 105,1 milliards sur la dette intérieure et 250,7 milliards sur la dette extérieure) contre 280,8 milliards à fin mars 2022. Cette augmentation des intérêts s’explique par un niveau plus élevé que prévu des mobilisations sur les marchés monétaire et financier ;

– **Les dépenses de fonctionnement** s’affichent à 330,5 milliards contre 300,4 milliards l’année antérieure, soit un accroissement de 30,1 milliards (+10,0%), en liaison principalement avec l’exécution des dépenses du plan de riposte sanitaire ;

– **Les dépenses de sécurité** se sont établies à 74,8 milliards (+133,3%) contre 32,1 milliards il y a un an. Cette hausse est en rapport avec le renforcement du dispositif sécuritaire et l’organisation des élections municipales.

## II.2.c. Financement

Le déficit budgétaire est ressorti à 626,6 milliards contre un déficit de 177,1 milliards au premier trimestre 2022.

Afin de financer ce déficit et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivée à échéance, le Gouvernement a eu recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 618,7 milliards. Ces émissions comprennent 443,9 milliards de bons du trésor (dont 217,8 milliards de bons de trésorerie), 121,8 milliards d’emprunts obligataires et 53,3 milliards d’obligations du trésor.

## II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au premier trimestre 2023, comparativement à la même période de 2022, le commerce extérieur hors biens exceptionnels est marqué par une amélioration des termes de l’échange de 8,5% sous l’effet d’une nette décélération de la hausse des prix à l’importation (+3,0% contre +30,7% au premier trimestre 2022) qui ressort en deçà de celle des prix à l’exportation (+11,8%)

Dans ce contexte, les exportations en valeur augmentent de 25,8% contre une hausse de 17,6% des importations et le solde commercial affiche un excédent (FAB-CAF) de 573,1 milliards, supérieur à l’excédent de 303,6 milliards réalisé un an plus tôt.

En ce qui concerne le taux de couverture des importations par les exportations, il ressort à 121%, en progression de 7,9 points de pourcentage comparativement à la période correspondante de 2022.

### II.3.a. Exportations

#### □ Hausse des exportations en valeur tirée par les ventes de cacao fèves et de produits pétroliers.

Les exportations sont soutenues à la fois par la hausse des ventes en valeur des produits primaires (+15,6%), des produits transformés (+43,5%) et des produits miniers (+19,6%).

Les exportations de produits primaires en valeur sont portées principalement par la hausse des ventes de cacao fèves (+20,2%) et de caoutchouc naturel (+22,2%). Les exportations en valeur de fèves de cacao tirent avantage de la hausse aussi bien du prix à l'exportation de 10,5% que des quantités vendues de 8,7%. Quant aux exportations de caoutchouc naturel, la hausse est attribuable à l'augmentation des quantités de 30,9% dont l'effet a été amoindri par la baisse du prix à l'exportation de 6,7%.

En ce qui concerne les exportations de produits transformés en valeur, leur augmentation provient principalement des exportations de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+134,5%) en raison d'une hausse des prix et des volumes respectivement de 77,6% et 32,1%. Cependant, l'effet de cette bonne tenue des ventes de produits pétroliers a été atténué par la baisse des exportations d'huile de palme de 77,4%, en lien avec une chute du volume exporté de 78,1%. Cette situation découle de la décision du gouvernement de plafonner les volumes exportés d'huile de palme brute et raffinée afin de garantir l'approvisionnement du marché intérieur.

S'agissant des exportations de produits miniers en valeur, elles augmentent sous l'effet, en grande partie, de la vente de pétrole brut (+135,6%) qui a tiré profit d'un bond du volume exporté de 120,6%.

#### □ Prépondérance des produits primaires dans les exportations

La structure des exportations en valeur au premier trimestre 2023 n'a pas fondamentalement évolué par rapport à la même période de 2022. Elle reste dominée par les produits primaires qui représentent 47,9% des exportations totales. Cependant, leur part est en repli de 4,2 points de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 4,9 points de pourcentage pour s'afficher à 39,5%.

Tableau 4 : Structure des exportations en valeur au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et 2023

	2022	2023
<b>Exportations hors biens exceptionnels</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>52,1%</b>	<b>47,9%</b>
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,2%	0,3%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	52,0%	47,6%
dont Cacao fèves	32,2%	30,8%
Noix de cajou	4,1%	3,6%
Caoutchouc naturel	10,6%	10,3%
Coton masse	3,3%	1,5%
<b>Produits transformés</b>	<b>34,6%</b>	<b>39,5%</b>
1ère Transformation	19,3%	14,6%
dont Cacao transformé	10,0%	9,9%
Huile de palme	5,0%	0,9%
Café transformé	0,6%	0,3%
Amande de Cajou	0,6%	0,8%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,6%	0,8%
Manufacturiers	13,8%	24,1%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	8,2%	15,3%
<b>Produits miniers</b>	<b>13,2%</b>	<b>12,6%</b>
Pétrole brut	1,3%	2,4%
Or brut	10,9%	9,3%

Sources : MEF/DGE, MBPE/DGD

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 30,8%, 10,3% et 3,6% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le pétrole brut, vient en première

position avec 24,1% des exportations totales en valeur. Quant à la catégorie « produits de la première transformation », elle représente 14,6% des exportations.

S'agissant des produits miniers, ils représentent 12,6% des exportations totales hors biens exceptionnels et sont dominés par l'or brut et le pétrole brut (2,4%).

### II.3.b. Importations

#### □ *Progression des importations en valeur portées par toutes les catégories de produits*

Les importations en valeur croissent de 17,6%, sous l'effet de l'augmentation des achats de biens de consommation (+13,0%), de biens intermédiaires (+20,2%) et de biens d'équipement (+25,1%).

Les achats de biens de consommation en valeur sont impactés notamment, par la hausse des achats de produits alimentaires tels que le riz (+25,9%), le blé tendre (+58,9%) et le poisson frais (+23,1%) ainsi que la hausse des importations de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+33,9%).

Les importations de biens intermédiaires, progressent sous l'effet principalement des achats de pétrole brut (+38,0%) en lien avec une hausse des prix de 27,2% et du volume de 8,5%.

Concernant les importations de biens d'équipement, leur augmentation en valeur est liée à l'accroissement de matériels de transport navigation maritime (+21,4 milliards ; +760,3%), de machines mécaniques (+33,4 milliards ; +22,4%) et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme (+21,8 milliards ; +25,4%).

#### □ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation.*

La structure des importations en valeur est similaire à celle de la même période de l'année 2022. Elle reste marquée par la prépondérance des biens de consommation qui représentent 45,4% des achats en valeur, toutefois en repli de 1,8 point de pourcentage relativement à 2022. A l'inverse, la part des biens intermédiaires ressort à 37,5%, en augmentation de 0,8 point. Quant aux biens d'équipement, leur part s'affiche à 17,1% contre 16,1% un an plus tôt.

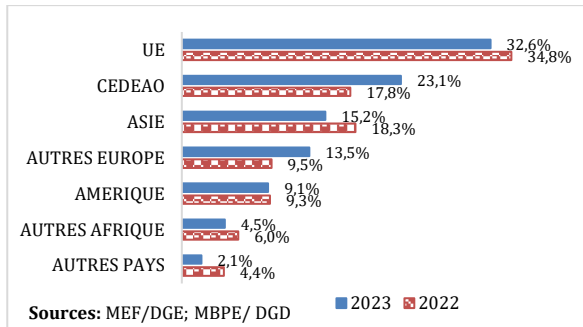
Tableau 5 : Structure des importations en valeur au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et 2023

	2022	2023
<b>Importation hors biens exceptionnels</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>47,2%</b>	<b>45,4%</b>
Produits alimentaires	18,3%	19,1%
dont Poissons	0,9%	0,9%
Riz	4,7%	5,0%
Blé tendre	1,3%	1,7%
Autres biens de consommations	28,9%	26,3%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	9,0%	10,2%
Produits pharmaceutiques	3,4%	2,7%
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>36,7%</b>	<b>37,5%</b>
Pétrole brut	16,3%	19,2%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	7,1%	5,2%
Produits chimiques	2,5%	2,0%
Papiers et cartons	1,7%	1,3%
Matériaux de construction (clinker)	1,3%	1,7%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>16,1%</b>	<b>17,1%</b>
Machines mécaniques	6,4%	6,7%
Machines électriques	3,2%	2,8%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,7%	3,9%

Sources : MEF/DGE, MBPE/DGD

### II.3.c. Répartition géographique des échanges

La répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'Union Européenne reste la première destination des produits ivoiriens avec 32,6% des ventes. L'UE est talonnée par la CEDEAO (23,1%), l'Asie (15,2%), l'Europe hors UE (13,5%) et l'Amérique (9,1%).

**Graphique 18 : Répartition géographique des exportations aux 1<sup>er</sup> trimestres 2022 et 2023**

Comparativement au premier trimestre 2022, les parts de l'UE, de l'Asie et de l'Amérique ont respectivement diminué de 2,2, 3,2 et 0,2 points de pourcentage alors que celles de la CEDEAO et des autres pays européens ont gagné respectivement 5,3 et 4,0 points de pourcentage.

**Dans l'UE**, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays-Bas (13,3%), l'Allemagne (5,5%), la Belgique (4,4%), la France (3,3%) et l'Italie (1,6%). Les principaux produits exportés sont le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

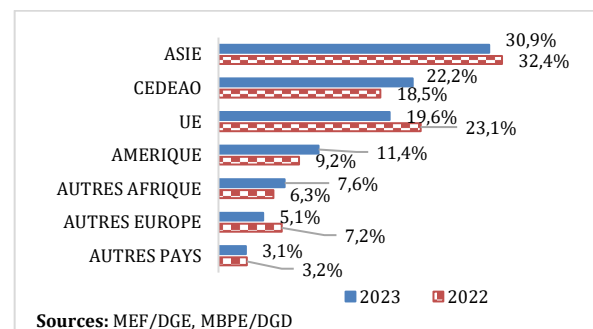
**En Asie**, la Malaisie (4,2%), la Chine (3,8%), le Vietnam (2,8%), l'Inde (1,5%) et l'Indonésie (0,9%) représentent les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc naturel, la noix de cajou et le coton masse.

**Dans la zone CEDEAO**, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients le Mali (10,6%), le Burkina Faso (5,0%), le Sénégal (2,3%), le Ghana (1,1%) et le Nigeria (0,9%). Leurs achats sont constitués essentiellement de produits transformés notamment, l'huile de palme et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

**En Amérique**, les Etats-Unis (6,0%), le Canada (1,3%), le Brésil (1,1%) et le Mexique (0,6%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes,

composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

En termes d'**importations**, le continent asiatique, avec 30,9% des achats en valeur, demeure le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il est suivi de l'UE (19,6%) et la CEDEAO (22,2%). La part des importations en provenance de la CEDEAO a augmenté de 3,7 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022, au détriment de l'UE et de l'Asie.

**Graphique 19 : Répartition géographique des importations aux 1<sup>er</sup> trimestres 2022 et 2023**

**En Asie**, la Chine (13,2%), l'Inde (7,4%), le Japon (1,3%), la Corée du Sud (1,1%) et la Thaïlande (0,6%) sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Les importations en provenance d'Asie sont en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

**Au niveau de l'UE**, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (6,1%), de l'Allemagne (3,1%), de la Belgique (2,4%), de l'Italie (1,9%) et des Pays-Bas (1,1%). L'UE a approvisionné la Côte d'Ivoire en machines mécaniques et en produits pétroliers autres que le pétrole brut.

**Dans la zone CEDEAO**, le Nigeria (16,8%) reste le premier fournisseur devant le Togo (2,4%) et le Ghana (1,2%). Les importations

en provenance du Nigeria concernant principalement le pétrole brut.

## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

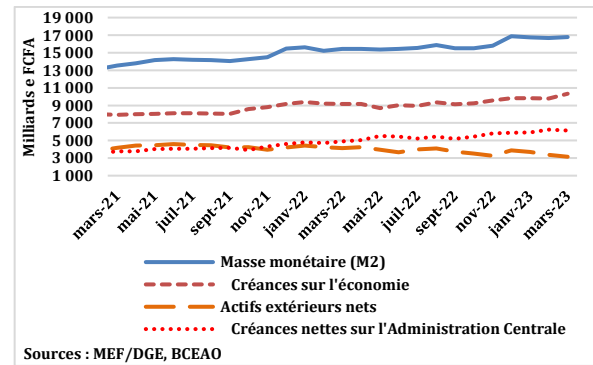
### II.4.a. Situation monétaire

Le durcissement des conditions de financement dans la zone UEMOA s'est traduit par le relèvement successif de 25 points de base du taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité et du taux d'intérêt du guichet de prêt marginal qui se situent respectivement à 3,00% et 5,00%. En dépit de ce resserrement de la politique monétaire, le crédit est resté bien orienté en lien avec la hausse des encours de créances sur l'économie.

Ainsi, à fin mars 2023, la masse monétaire au sens large poursuit son expansion et affiche une hausse de 8,8% en rythme annuel, après un accroissement de 9,8% observée à fin février 2023. Cette progression de l'agrégat monétaire résulte de l'accélération des encours des créances sur l'économie (+12,7% contre +8,0% à fin février 2023) et d'une décélération des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+24,9% contre +32,3% à fin février 2023). Concernant les actifs extérieurs nets, leur contraction enregistrée à fin février 2023 (-20,6%) s'est accentuée (-23,7%) à fin mars 2023.

La dégradation des actifs extérieurs nets amorcée depuis le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne se creuse en raison des déficits commerciaux successifs enregistrés.

Graphique 20 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties

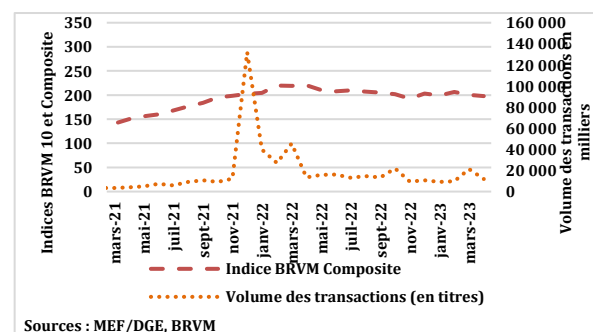


Par ailleurs, analysée sous l'angle de ses composantes, la masse monétaire, en glissement annuel, s'est accrue sous l'effet d'une augmentation combinée des dépôts transférables (+16,0% après +17,3% au mois de février 2023) et de la circulation fiduciaire (+2,5% après +4,2% au mois de février 2023).

### II.4.b. Marché boursier

Sur le marché boursier régional, les principaux indices réduisent leur baisse au mois d'avril 2023, en variation mensuelle, après des contractions enregistrées le mois précédent. Ainsi, l'indice BRVM Composite et BRVM 30 replient respectivement de 1,3% et de 1,1%, après être ressortis en retrait de 2,7% et de 2,2% en mars. Dans le même sillage, l'indice « BRVM Prestige » regroupant les dix valeurs à plus forte capitalisation se contracte de 1,3% après une baisse de 3,5% enregistrée au mois de mars 2023.

Graphique 21 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA





**Encadré : Nouvelle configuration du marché des actions de la BRVM**

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA démarre l'année 2023 avec de nouveaux Compartiments sur son marché Actions et deux nouveaux indices boursiers (« BRVM 30 » et « BRVM Prestige »).

Cette nouvelle configuration du marché s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la BRVM visant (i) à rendre le marché plus attractif, (ii) à s'adapter aux évolutions des marchés de capitaux et (iii) à se conformer, aux meilleurs standards internationaux dans son secteur.

Ainsi, le marché des Actions de la BRVM auparavant organisé en deux compartiments à savoir BRVM 10 et BRVM Composite, comprend désormais trois compartiments définis suivant de nouveaux critères plus représentatifs de l'évolution du marché, prenant en compte le niveau de la capitalisation boursière et du flottant ainsi que le respect des obligations de diffusion d'information financière et les exigences d'historique de comptes certifiés et de bénéfice net.

Le premier est le **Compartiment Prestige**, pour lequel les sociétés cotées doivent justifier d'un minimum de 10 ans d'activité, d'une capitalisation boursière d'au moins 50 milliards de francs CFA, d'un flottant d'au moins 20% du capital correspondant à un minimum de 4 millions de titres, de la publication régulière et dans les délais prescrits de toutes les informations financières requises sur l'exercice précédent et de leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Le second est le **Compartiment Principal**, pour lequel les sociétés anonymes candidates doivent au même titre que celles du compartiment Prestige, disposer d'un capital social minimum de 100 millions FCFA. Elles doivent aussi présenter une capitalisation boursière minimale de 1 milliard FCFA, avoir des états financiers certifiés des 3 exercices précédents la demande et allouer au public au moins 15% de son capital correspondant à un minimum de 2 millions de titres repartis entre un minimum de 100 actionnaires.

Enfin, le troisième est le **Compartiment Croissance**, pour lequel il est demandé aux sociétés anonymes candidates, un capital social minimum de 10 millions FCFA, des états financiers certifiés des 2 derniers exercices précédents la demande d'admission et un plan d'affaires sur 3 ans. Les entreprises doivent également distribuer un minimum de 500 000 titres correspondant à 10% de son capital au public et avoir signé un contrat avec un Listing Sponsor (Intermédiaire financier spécialement dédié à l'accompagnement d'une entreprise avant son introduction).

Le compartiment Prestige regroupe ainsi les valeurs phares du marché des Actions. Quant au Compartiment Croissance, il est destiné à accueillir les PME et les entreprises à fort potentiel de croissance.

En ce qui concerne les indices, la BRVM est passée de 2 indices principaux, à savoir l'indice BRVM Composite et l'indice BRVM 10, à trois indices. Il s'agit des indices BRVM composite, BRVM 30 et BRVM Prestige.

L'indice BRVM composite prend en compte toutes les sociétés cotées à la BRVM. Il est ajusté chaque fois qu'une nouvelle société est introduite à la côte (mais aussi en cas d'augmentation ou de réduction de capital), de manière à être adapté à l'évolution du Marché Financier Régional.

Quant à l'indice BRVM 30, il est constitué des 30 sociétés les plus actives ou simplement les plus liquides du marché sur un trimestre. Cet indice est plus diversifié et tient compte de l'évolution de la liquidité du marché au cours des dernières années.

L'indice BRVM Prestige regroupe l'ensemble des valeurs inscrites sur le Compartiment Prestige. La révision se fait sur une base annuelle suivant les critères d'éligibilité des sociétés au Compartiment Prestige.

Le repli des indices de références provient de la baisse de la plupart des secteurs d'activité, à l'exception du secteur « Finance » qui s'est accru modérément de 0,5%. En revanche, les « Services publics » (-1,6%), l'« Industrie » (-0,8%), la « Distribution » (-2,4%), le « Transport » (-5,4%) et l'« Agriculture » (-7,8%) reculent.

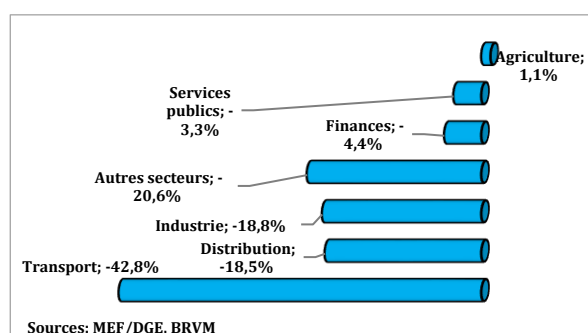
Quant aux transactions en volume, elles baissent de 44,4% après avoir plus que doublé (+115,8%) un mois plutôt à 11 846 959 contre 21 315 476 titres échangés au mois de mars. En valeur, les titres transigés replient de 28,9% pour une valeur de 13,3 milliards.

Sur le marché des actions, le taux de rendement moyen s'établit à 7,86% contre 7,62% le mois précédent. Quant au PER

moyen, il ressort à 7,28 après 7,60 le mois précédent.

En ce qui concerne la capitalisation boursière composite à fin avril 2023, elle se raffermie de 20,7% en glissement annuel, sous l'effet d'un accroissement de la capitalisation du marché des obligations (+28,9%) plus important que celui du marché des actions (+11,1%). En moyenne **sur les quatre premiers mois de l'année 2023**, l'indice BRVM Composite recule de 6,9% comparativement à la même période de 2022. Cette contreperformance provient de la baisse d'activités observée au niveau de la plupart des secteurs à l'exception de l'« agriculture » (+1,1%). Il s'agit notamment, de l'industrie (-18,8%), du « transport » (-42,8%), des « finances » (-4,4%) et de la « distribution » (-18,5%).

Graphique 22 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au premier trimestre 2023, en glissement annuel



**En définitive**, l'économie ivoirienne évolue en début d'année 2023, dans un contexte international marqué par le durcissement continu des conditions de financement et la persistance des tensions inflationnistes.

Toutefois, l'activité économique nationale continue de tirer avantage de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Le financement bancaire reste en hausse, en dépit des relèvements continus des taux directeurs de la BCEAO et la Côte d'Ivoire enregistre au premier trimestre un gain de compétitivité comparé

au dernier trimestre 2022 et au premier trimestre 2022.

Ainsi, l'activité économique a été orientée à la hausse au premier trimestre 2023, grâce à la vigueur des secteurs secondaire et tertiaire.

Dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une évolution mitigée en lien, notamment, avec la contraction des productions cacaoyère et cotonnière.

Par ailleurs, en dépit de la poursuite de la mise en œuvre de la plupart des mesures de lutte contre la cherté de la vie, les tensions persistent sur les prix à la consommation et leur progression est en accélération depuis février 2023. L'inflation reste élevée aussi bien au niveau des produits comestibles que des produits non comestibles.

L'exécution budgétaire est marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales et une progression des dépenses d'investissement.

La conclusion, au mois d'avril 2023, d'un Programme Economique et Financier avec le FMI, couvrant la période 2023-2025, devrait permettre de soutenir le cadre macroéconomique et de faciliter le financement du PND 2021-2025 en cours d'exécution. Le taux de croissance du PIB est prévu à 7,2% en 2023, en accélération comparé à la progression de 6,8% enregistrée l'année précédente.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE**  
**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES**  
**ÉCONOMIQUES**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25  
Email: [sdc.dppse@dge.gouv.ci](mailto:sdc.dppse@dge.gouv.ci)

Version du 23 Mai 2023